Énoncé de réaction - Lampsile fasciolée

2 décembre, 2010

Nom commun : Lampsile fasciolée
Nom scientifique : *Lampsilis fasciola*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Préoccupante

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Lampsile fasciolée au gouverneur en conseil dans un délai de trois mois. Le ministre des Pêches et des Océans consultera le gouvernement de l'Ontario, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Lampsile fasciolée à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme préoccupante.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette moule d'eau douce de taille moyenne se limite à quatre réseaux hydrographiques et au delta du lac Sainte-Claire, dans le sud de l'Ontario. Depuis l'évaluation initiale « en voie de disparition » du COSEPAC en 1999, des relevés ont permis d'identifier une grande population reproductrice antérieurement inconnue dans la rivière Maitland. Les moules dans la rivière Thames se reproduisent aussi maintenant. La plus grande population se trouve dans la rivière Grand; des populations plus petites mais apparemment reproductrices sont présentes dans la rivière Ausable et le delta du lac Sainte-Claire. Bien que la qualité de l'eau et de l'habitat se soit dégradée dans la majeure partie de l'ancienne aire de répartition de l'espèce au Canada, des signes d'amélioration ont été notés chez certaines populations, mais les habitats dans les Grands Lacs sont maintenant lourdement infestés par des espèces de moules envahissantes et ne conviennent pas aux moules indigènes. Le principal facteur limitatif est la disponibilité de l'habitat de rapides peu profond et sans alluvions. Toutes les populations de rivières se trouvent dans des régions qui sont l'objet d'une exploitation agricole et d'un développement urbain et industriel intenses et sont menacées par la dégradation, l'envasement et la pollution. Les moules envahissantes continuent de menacer la population du delta du lac Sainte-Claire et pourraient constituer une menace pour les populations des rivières Grand et Thames si elles envahissaient les réservoirs situés en amont.

Présence au Canada : Ontario

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre des Pêches et des Océans

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :
Ontario

Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : La pêche est gérée et l'habitat du poisson est protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

Activités de conservations en cours : À la suite d'une réévaluation, la lampsile fasciolée a été placée dans une catégorie à risque moins élevé, en partie en raison des activités soutenues de rétablissement de l'espèce menées en vertu du programme de rétablissement actuel. En 2009, des études ont été réalisées pour évaluer le gobie à taches noires, une espèce envahissante qui menace l'habitat essentiel des moules d'eau douce, dont la lampsile fasciolée de l'Ontario. Le Programme d'intendance de l'habitat a fourni des fonds à l'Office de protection de la nature de la région de St. Clair pour faire la promotion de l'intendance de l'habitat dans l'écosystème de la rivière Sydenham qui abrite 14 espèces aquatiques en péril, dont la lampsile fasciolée. Les activités consistent, entre autres, à réduire la charge de nutriments et de sédiments grâce à des améliorations pratiques de l'habitat; à accroître les connaissances des propriétaires fonciers et des étudiants en ce qui concerne les espèces en péril, les causes du problème et ses solutions; à évaluer l'incidence des initiatives d'intendance antérieures et actuelles au moyen d'un échantillonnage benthique, d'une analyse de la qualité de l'eau et de la pêche à l'électricité.